

Cercle Condorcet Sud Aquitaine

Anglet, Mercredi 3 mai 2017

Jacques MARION

La Démocratie implicative

La République doit redevenir une aventure humaine et collective

Dans un monde en plein bouleversement, sous la pression de la mondialisation et de la révolution numérique, la politique est restée figée dans ses vieux modèles et ses habitudes.

La société civile (ménages, entreprises, associations) engagée dans le grand tourbillon des événements, n'a pas le choix ; elle est obligée de s'adapter sous peine de disparaître.

La démocratie représentative ne s'est pas modernisée. Les élites, enkystées dans une confortable routine, se sont coupées des réalités du monde et des citoyens. La fracture se creuse chaque jour un peu plus entre le monde institutionnel et la société civile.

La prise de conscience est aujourd'hui en marche mais personne ne donne de solutions pour combler le fossé. La décentralisation, engagée au début des années 80, qui devait rénover la vie publique est un échec. Elle est maintenant l'un des moteurs de la fracture sociale et politique du pays. Elle a engendré le « 1000 feuilles » administratif qui phagocyte et étouffe les initiatives. La réunionnisme lasse les citoyens et dissout les prises de décisions.

La refondation de la France ne se fera pas sans les Français. Faire croire que les solutions viendront du sommet de l'état, imposées par un petit groupe d'experts issus du même moule institutionnel est irréaliste.

Nous vivons actuellement sous la forme de la démocratie représentative. La démocratie participative a tenté de proposer une adaptation mais a échoué. Je propose aujourd'hui une nouvelle évolution : **la Démocratie implicative**.

La démocratie représentative

C'est une forme de démocratie dans laquelle les citoyens expriment leur volonté par l'intermédiaire de représentants élus. Ils représentent la volonté générale, votent la loi et contrôlent le gouvernement. Aucun gouvernement n'est installé définitivement. L'opposition est considérée comme une force légitime et toutes les tendances sont admises à s'exprimer.

En France, la démocratie représentative a mis 165 ans à se mettre en place. Le premier vote censitaire indirect a eu lieu en 1791. Il a fallu attendre le 21 avril 1944, pour que le droit de vote soit accordé aux femmes, le 17 août 1945 pour les militaires et le 23 juin 1956 pour le collège unique en outre mer.

Les limites de la démocratie représentative :

- Insuffisance de la représentativité. La composition socioprofessionnelle des élus est souvent très éloignée de celle du corps électoral (revenus, instruction, classes sociales, origine culturelle, sexe...).
- L'intérêt des élus ne coïncident pas nécessairement avec ceux des électeurs.
- Une concentration des pouvoirs qui favorise la corruption.
- La quasi-impossibilité d'être élu si l'on n'est pas candidat au nom d'un parti. L'élu agit alors en conformité avec la ligne politique de son parti et non en fonction de ses convictions propres et de celle de ces électeurs.

- Tendance à la concentration des forces politiques et souvent au bipartisme.
- Conflit d'intérêts. Ex: députés qui déterminent eux-mêmes leurs propres salaires.

La république monarchique

En France, la démocratie représentative a engendré une forme particulière la « Monarchie Républicaine ».

Elle a aujourd'hui reconstitué l'organisation monarchique avec les élus comme noblesse, l'administration comme clergé et la société civile comme tiers état.

Les découpages territoriaux successifs ont peu à peu récréé les duchés avec les régions, les comtés avec les départements et les baronnies avec les intercommunalités. Avec le cumul des mandats et la rééligibilité sans limite les élus se sont transformés en véritable Ducs, Comtes et Barons. Des familles sont devenues des dynasties républicaines se transmettant les mandats comme des charges. Le clientélisme et le népotisme font rage. La décentralisation a aggravé ces phénomènes.

La démocratie participative

La démocratie participative désigne l'ensemble des dispositifs et procédures qui permettent d'associer des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision. La démocratie participative s'inspire de concepts mis en place dans les entreprises à partir des années 1960, afin d'améliorer l'organisation du travail (management participatif).

Elle trouve son fondement dans les lacunes de la démocratie représentative :

- Parlement non représentatif de la diversité de la société,
- Eloignement des élus du terrain et de la réalité quotidienne,
- Sentiment pour les citoyens de ne pas être compris des politiciens,
- Méfiance envers les hommes politiques,
- Faiblesse des contre-pouvoirs,
- Augmentation de l'absentéisme.

Les caractéristiques d'une démocratie participative sont :

- La proportionnelle aux élections,
- L'extension du droit de vote et des initiatives législatives (référendum, pétitions),
- Concertation dynamique sous formes de débats libres, instances de concertations (Comités consultatifs, comités de quartiers),
- Mise en place de systèmes prenant en compte les idées constructives et examen de celles-ci,

Les critiques faites à la démocratie participative portent principalement sur :

- Elle est souvent réduite à un simple discours rhétorique sans réalité concrète,
- La représentativité des citoyens participants aux débats est aléatoire,
- La difficulté de savoir si les avis exprimés sont basés sur des considérations objectives ou sur la défense d'intérêts personnels,
- La difficulté de vérifier la véracité des informations ayant servi à l'argumentaire,
- Les comptes rendus et documents produits à partir des réunions participatives sont rédigés par des fonctionnaires et validés par les élus.

La démocratie participative n'a jamais pris véritablement son envol. Les élus et les services techniques n'ont jamais voulu laisser une place aux citoyens. Ils ont toujours vu cette nouvelle dimension démocratique comme une concurrence à leurs mandats et leurs prérogatives. Ils n'ont pas été formés aux techniques participatives. L'échec de la démocratie participative a aggravé le fossé avec la société civile et le rejet de la classe politique. La décentralisation n'a pas arrangé les choses. La réunionite est devenue une maladie des institutions. Elle entrave la prise de décision.

La proportionnelle a trouvé sa place dans les élections européennes, régionales et municipales mais pas au niveau national.

La Démocratie Implicative

La démocratie implicative est une évolution de la démocratie représentative et de la démocratie participative. Son objectif n'est pas de les faire disparaître mais de les associer pour en faire un système équilibré et efficace pour affronter les défis du XXIème siècle

La démocratie implicative est systémique

Elle est systémique car elle relie l'ensemble des éléments de la vie des citoyens et des institutions (éducation, profession, défense, sécurité, finance, territoire, loisirs...). Elle est adaptée à un univers mondialisé et interconnecté. La démocratie implicative doit permettre d'abandonner « République Monarchie » pour la « République ».

Joël de Rosnay publie le Macroscopie, en 1975, dans un contexte où ses idées ne peuvent interroger qu'un petit nombre d'initiés. Il énonce des idées neuves et des mots inconnus à l'époque : Ecologie, Mondialisation de l'économie, Décentralisation, Circulation et interactivité de l'information, Traitement des déchets, Agriculture biologique, Economie d'énergie. C'est un outil systémique adapté à une « réinvention de la France ». Il permettra de concevoir un système intégrant l'ensemble de la vie du citoyen : éducation, carrière professionnelle, mode de production, formation continue, communication, contrat social, culture, environnement, loisir...

Les objectifs de la démocratie implicative

- Rétablir les passerelles et les équilibres entre institutions et société civile.
- Remettre l'intérêt général au centre de la vie publique.
- La notion de justice sera au cœur de la réflexion et de l'action.
- Humanisme et gestion saine des affaires publiques ne seront pas en contradiction avec l'efficacité et les résultats.
- Rétablir l'équilibre entre les générations,
- Valoriser les réussites, dupliquer les succès, détecter les talents et les idées cachées.
- Les citoyens apporteurs d'idées et de propositions seront prioritairement chargés de leurs concrétisations si elles sont retenues.

Les marqueurs de la démocratie implicative

- Le tirage au sort
 - C'est le marqueur principal de la démocratie implicative. Il permet de faire monter aux responsabilités et aux mandats des personnes hors des partis et syndicats.

- Dans les assemblées c'est toujours le suffrage universel qui assure la majorité.
- Le proportionnelle et le tirage au sort viennent en complément.
- La convergence des idées
 - Le principe qui régit les différents rapports sociaux est « le rapport de force ». Je propose de le remplacer par « la convergence des idées » qui rétablira l'appartenance à une communauté.
- La systémique
 - C'est le principe de fonctionnement de la démocratie implicative.
 - Comme l'a expliqué Joël de Rosnay dans le Macroscopie le monde est organisé en système interconnecté entre eux. Les systèmes sont en évolution permanente. Il faut veiller à conserver leurs équilibres.
- La société civile occupe une place équivalente au monde institutionnel
 - En particulier le monde associatif voit sa place rééquilibrée et son champ d'action redéfini.
 - L'implication des citoyens est effective dans la réflexion, la rédaction des textes et leurs mises en œuvre. Ils peuvent se voir confier des missions et des postes de responsabilités.
- L'émergence des talents et des idées cachées
 - La démocratie implicative permet l'émergence des talents et des idées cachées grâce à la fluidité entre les différentes strates de la société.
- Des contre pouvoirs à chaque niveau des institutions
 - A chaque niveau de décision existe un contre pouvoir.
 - La cour des comptes et les chambres régionales des comptes sont dotées du pouvoir de poursuite judiciaire.
- La vie publique
 - La transparence et les conflits d'intérêts sont stricts.
 - Le vote blanc est comptabilisé.
- La Controverse ou Disputation
 - Elles seront le mode de discussion préférentielle entre les institutions et la société civile.
 - Elles permettent l'argumentation de l'ensemble des parties. Le moyen âge a beaucoup utilisé ce mode de confrontation intellectuelle.
 - Elles transformeront profondément le rôle des élus dans leurs actions, mais ils garderont au final la décision.
 - Elles seront diffusées sur les réseaux sociaux. Les internautes pourront intervenir en direct (questions, évolutions des opinions en direct...).
- Les réseaux sociaux
 - Ils seront un relai permanent entre les institutions et la société civile.
 - Ils permettront de trouver des formes modernes et adaptées aux échanges contradictoires et à la construction de la démocratie implicative.

Les premiers outils

La « Démocratie Implicative » devra permettre une fluidité naturelle entre les institutions et la société civile, entre l'éducation et la vie professionnelle, entre les changements de métiers et la formation et entre les différents âges de la vie. Chaque passage ne devra plus être vécu comme un déchirement ou un échec. La République devra former les citoyens au monde

nouveau pour qu'ils ne vivent plus ses transformations dans la peur et le stress mais comme une évolution normale.

Pour cela un certains nombres d'outils seront nécessaire :

- Le « Conseil de la Nation »
 - Il n'aura un rôle consultatif et sa composition sera tournante (président de la république, ministres, collectivités territoriales, syndicats, entreprises, associations, citoyens).
 - Il sera un signal fort au rétablissement du contrat républicain avec toutes les composantes de la France.
- Le « Fond Républicain d'Initiative Citoyenne »
 - Il sera abondé par l'état, l'Europe, les collectivités territoriales et des partenaires privés.
 - La CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) assurera le regroupement, la gestion et le contrôle des fonds.
 - Il sera ouvert à tous les projets de la vie économique, sociale, culturelle, sportive et environnementaux
 - Le développement humain et l'environnement sont la cible affirmée.
- Les « Commissions Républicaines »
 - Elles assureront les décisions pour les attributions du « Fond Républicain d'Initiative Citoyenne ».
 - Elles se composent des représentants de l'état, des collectivités territoriales, des entreprises, de personnes ressources et de citoyens tirés au sort.
 - Elles se réunissent sur le territoire concerné par le projet (intercommunalité, département, région, nation).
 - Les porteurs de projets viennent les présenter et les défendre leurs dossiers devant les commissions.
 - Les députés et Sénateurs ne peuvent pas siéger dans ces commissions mais participent aux côtés des porteurs de projets. Leur rôle est des soutenir les citoyens, les associations et les entreprises dans la présentation des projets.
 - Les décisions sont prises le jour même et le versement des fonds se fait sous un mois.
 - Les porteurs de projets reviendront présenter devant les « Commissions Républicaines » leurs bilans.
- Le médiateur de la citoyenneté
 - Il est le médiateur des citoyens, du monde associatif et des entreprises dans les relations avec les élus les collectivités et l'état.
 - Il veille à ce que les limites des activités de chacun soient bien respectées.
- Le grand défi républicain
 - Il œuvrera à la cohésion de la nation.
 - En début de chaque quinquennat un appel d'offre national sera lancé pour 1 grand projet national à réaliser pendant sa durée.
 - Chaque Français, entreprise, association pourra faire des propositions. les collectivités territoriales seront exclues.
 - Un jury présidé par le Président de la République sélectionnera le vainqueur qui sera chargé de sa réalisation

Mise en place de la démocratie implicative

Un quinquennat de transition sera nécessaire pour la mise en place de la démocratie implicative. Il reposera sur 4 grands débats nationaux validés ou rejetés par 4 référendums :

- 1^{ère} année : Institutions / Territoires / Budgets / Justice / Services publics / Dette
- 2^{ème} année : Economie / Agriculture / Environnement / Nouveau contrat social
- 3^{ème} année : Education / Formation continue / Insertion
- 4^{ème} année : Vivre ensemble des français et des territoires (citoyenneté, sports, culture, diversité...)

Mes projets

- Donner des conférences
- Ecrire un livre
- Animer une web télé, une page web et un site
- Créer l'ENCI (Ecole National de la Citoyenneté)
- Participer créer un « collective citoyen national »
- Créer un événement international

Conclusion

La démocratie implicative demandera de nombreuses années pour s'imposer. La démocratie implicative déclenchera de fortes résistances des institutions (élus, fonctionnaires, bureaux d'études, syndicats...).

Elle ne pourra trouver sa place que par le peuple par référendum ou une crise majeure qui accélère le cours de l'histoire.

Les partis politiques comme les syndicats sont indispensables en démocratie, mais ils n'ont pas réussis leurs adaptations. La société civile doit retrouver sa juste place dans la vie démocratique. Ce rééquilibrage est indispensable pour résoudre les problèmes économiques, sociaux, culturels, sportifs et environnementaux du XXI^{ème} siècle.

Anglet le mercredi 3 mai 2017

Jacques Marion

11 bis rue Jeanne d'Arc 64000 Pau

Tél : 06.73.24.93.78

Courriel : jacmarion@hotmail.fr

Sites : <http://jacquesmarion.fr/>

La Démocratie Implicative

Références

Livre :

- « Citoyens impliquons-nous » éditeur Chronique sociale ; février 2015

Internet :

- www.gauchemip.org/spip.php?article4362 : citation article Jacques Serieys le 18 novembre 2007.
- <http://sylvietrautmann.unblog.fr/2009/04/27/la-democratie/> : article Sylvie Trautman 27 avril 2009
- http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2010/03/09/1978801_faire-vivre-la-democratie-implicative.html : ITW Anne Camus 9 mars 2010.
- http://pedt.education.gouv.fr/sites/default/files/ligue-_pedt_laicite-citoyennete-mai2015.pdf : citation document ligue de l'enseignement mai 2015
- <https://cacusaumurois.wordpress.com/2015/12/29/democratie-implicative/> : note d'après conférence Jo Spiegel, maire de Kingersheim, 29 décembre 2015
- <http://jacquesmarion.fr/wp-content/uploads/2016/10/la-d%C3%A9mocratie-implicative.pdf> : article Jacques Marion 16 octobre 2016.
- <http://jacquesmarion.fr/wp-content/uploads/2017/02/vers-une-assembl%C3%A9e-ingouvernable-2017-et-la-d%C3%A9mocratie-implicative-2024.pdf> : article Jacques Marion 20 février 2017.
- 7seizh.info/2017/02/24/regionalisme-chance-democratie/ : citation article Michel Le Tallec 24 février 2017.
- www.ssf-fr.org/offres/file_inline_src/258/258_P_22844_4.pdf : article non signé, non daté.

Expériences :

- Ville de Kingersheim (Haut Rhin), Maire Jo Spiegel depuis 1989
<http://www.ville-kingersheim.fr/Democratie/Le-Maire>
http://www.la-croix.com/Actualite/France/Joseph-Spiegel-l-enthousiasme-d-un-maire-citoyen-_NG_-2011-03-18-606388
- Saillans (Drôme)
<https://reporterre.net/A-Saillans-les-habitants-reinventent-la-democratie> : article Reporterre, 7 mai 2016
<http://www.mairiedesaillans26.fr/>